



INONDATIONS : POUR ACCROITRE LA SECURITE DES POPULATIONS FACE AUX INONDATIONS, REDUIRE LE COUT DES DOMMAGES ET ACCELERER LE RETOUR A LA NORMALE DES TERRITOIRES SINISTRES

POURQUOI LES PHENOMENES D'INONDATIONS SONT-ILS DE PLUS EN PLUS FREQUENTS ET INTENSES ?

Les **crues** sont des phénomènes naturels, dus à des précipitations ou à la fonte des neiges, faisant partie du cycle de vie d'un cours d'eau. On parle d'**inondation** lorsque ces crues entraînent le recouvrement de terres par l'eau, ce qui n'est pas sans conséquences sur les activités humaines.

L'un des effets du changement climatique est l'augmentation de la fréquence et de l'intensité de phénomènes de fortes pluies, responsable d'inondations, par débordement de cours d'eau mais aussi par remontées de nappes ou par ruissellement de l'eau sur les surfaces urbaines. **La prise en compte des effets du changement climatique sur le risque d'inondations est cruciale.**

Par ailleurs, lorsqu'il est recouvert de manière irréversible d'un matériau imperméable à l'eau et à l'air, tel que l'asphalte ou le béton, un sol est dit « imperméabilisé ». C'est le cas de la plupart des sols en ville et au sein des infrastructures périphériques (routes, voies ferrées, parkings, zones d'activités...).

Cette **imperméabilisation des sols urbains**, que ne suffit pas à compenser le peu d'espaces verts, a notamment pour **conséquence l'aggravation du risque d'inondations**, puisque l'eau ruisselle et reste en surface.

COMMENT PEUT-ON LIMITER LES RISQUES D'INONDATIONS ?

Des solutions doivent être mises en place pour limiter les risques et ainsi **accroître la sécurité des personnes et des biens**. Les dispositifs de protection type digues n'ont pas fait leurs preuves et coûtent cher au moment de la construction et en entretien.

La végétation et le sol vivant des espaces naturels peuvent réguler et limiter les inondations en jouant un rôle « d'éponge » absorbant les eaux de pluie. C'est notamment le cas des milieux aquatiques et humides. C'est pourquoi la protection et la restauration de ces milieux sont essentielles, notamment en secteur urbain, pour limiter les risques d'inondations.

De nombreuses solutions peuvent être mises en œuvre pour **réintégrer la nature dans les villes** : création de mares, toitures végétales, bassins d'orage, restauration de zones d'expansion des crues au bord des cours d'eau, plantation d'arbres, etc. Il est possible de mettre en place ces solutions à l'occasion de travaux ou de nouveaux projets.

Par ailleurs, les sols en milieu rural ont également perdu de leur pouvoir d'infiltration à cause de pratiques agricoles lourdes, ayant détruit la structure des sols (passage à répétition d'engins agricoles lourds, suppression de la vie du sol par l'utilisation de pesticides, etc.). Afin de permettre aux sols d'infiltrer l'eau et ainsi limiter les ruissellements à l'origine des inondations, des **pratiques agricoles plus respectueuses du sol** peuvent être mises en place.

COMMENT PEUT-ON LIMITER LES DEGATS CAUSES PAR LES INONDATIONS ?

Pour les raisons citées précédemment, le risque d'inondations ne peut être évité. Cependant, des solutions existent pour **mieux préparer nos villes face aux risques**, permettant notamment une accélération du retour à un fonctionnement normal après une inondation et une réduction des coûts. Par exemple, dans les zones urbaines soumises à risque d'inondations, il est possible de concevoir des aménagements adaptés, avec des habitations en hauteur ou à étages, dans lesquels l'implantation des réseaux d'eau et d'électricités leur permet de résister aux inondations. Par ailleurs, le meilleur moyen de limiter les risques est d'**arrêter d'urbaniser dans les zones inondables**.

Pour favoriser la mise en application de ces solutions, il est nécessaire que **les documents d'urbanismes** (dont le Plan Local d'Urbanisme), qui conditionnent l'aménagement des territoires, **définissent des règles en ce sens**.

Par ailleurs, pour limiter les dégâts lors d'inondations, il est essentiel que les populations soient prévenues et sachent comment réagir. De mauvais comportements sont souvent à l'origine de catastrophes. **Le développement de la prévision et de l'alerte et la formation aux comportements qui sauvent sont essentiels**.

Il incombe aux maires des communes de communiquer aux habitants les risques auxquels ils sont exposés et d'organiser les services avant, pendant et après une inondation. Il est indispensable que **des stratégies communes** soient mises en place, à l'échelle de plusieurs communes, pour **favoriser la solidarité territoriale amont/aval et urbain/rural**.

POURQUOI LA CULTURE DU RISQUE EST-ELLE IMPORTANTE ?

Le développement de la connaissance sur les inondations (leur origine, les facteurs et phénomènes qui entrent en jeu) est indispensable pour **mieux comprendre le risque** et ainsi pouvoir d'une part **mettre en place des solutions pour limiter ce risque** et d'autre part pour pouvoir **se préparer plus efficacement aux inondations à venir**.

Par ailleurs, la transmission de cette connaissance et le partage d'expériences sont nécessaires pour agir au mieux en cas d'inondation et ne pas répéter les erreurs du passé.

Pour qu'une culture du risque soit adoptée et partagée par tous, il faut avant tout que **l'ensemble des acteurs d'un territoire s'approprie la question du risque d'inondation**. Cela passe par une connaissance du risque et une transmission des expériences à travers le temps, ainsi que des actions de sensibilisation et de communication auprès de l'ensemble des populations concernées.

La culture du risque est aujourd'hui insuffisante tant au niveau des responsables que des populations. La réussite de la politique de prévention des risques réside dans **l'émergence d'une telle culture pour améliorer la résilience des populations**. Ceci suppose une **compréhension concrète du risque avec une appropriation des bons comportements**.



Dessin issu de la BD de sensibilisation aux comportements à avoir face à une inondation (laboratoire ESPACE de l'Université d'Avignon, The Ink Link et Fabien Toulmé) :

<http://www.umrespace.org/spip.php?article623>

POUR ALLER PLUS LOIN : LE PUBLIC EST CONSULTÉ SUR LES INONDATIONS

- **De novembre à mai 2018** : à l'occasion de la consultation sur les questions importantes, le public est consulté sur la **révision de l'EPRI¹ et de la liste des TRI²**
- **Fin 2020** : le public sera consulté sur le **nouveau projet de PGRI³**

¹ Evaluation Préliminaire des risques d'Inondation

² Territoires à Risque Important d'Inondation

³ Plan de Gestion des Risques d'Inondation